

Toulouse, le 1er mars 2016

Jean-Luc Moudenc  
Président de Toulouse Métropole  
Maire de Toulouse

Monsieur Jacques OBERTI  
Président du SICOVAL  
65, rue du chêne vert  
BP 38200  
31670 LABEGE CEDEX

Monsieur le Président,

Toulouse Métropole croit et investit fortement dans les transports en commun : c'est ainsi que nous finançons 98 % de la contribution annuelle des collectivités membres de Tisséo.

C'est la raison pour laquelle Toulouse Métropole entend travailler avec le Sicoval au développement des infrastructures de déplacement collectif.

Ainsi, depuis maintenant deux mois, nos deux collectivités échangent, dans un climat apaisé et constructif, loin des polémiques et provocations médiatiques, pour rechercher une solution de desserte en transports en commun de qualité au bénéfice du Sicoval, et donc de Labège.

Notre objectif commun est de faire arriver le métro à Labège et, pour cela, nous cherchons un compromis dynamique entre le projet de prolongement de la ligne B (PLB), tel qu'il a été conçu il y a une quinzaine d'années, et le projet Toulouse Aerospace Express (TAE, 3<sup>ème</sup> ligne de métro) présenté en Conseil Syndical de Tisséo SMTC le 18 décembre 2015.

Je vous confirme donc que je reste partisan de la desserte de Labège en métro, idée que je suis le plus ancien élu toulousain à défendre.

À mes yeux, cette desserte ne saurait être réduite à une approche locale mais doit s'insérer dans une vision beaucoup plus ample et ambitieuse, à l'échelle de la grande agglomération toulousaine.

Nos échanges ont examiné d'abord l'hypothèse d'ajouter les deux projets, PLB et TAE, pour conclure, par un constat partagé, à l'impossibilité de soutenir celle-ci.

Il a été mis en lumière que, dans ce cas de figure, 2 ans à peine auraient séparé la mise en service de deux projets (PLB en 2022 et TAE en 2024).

Nous avons alors recherché une solution de compromis entre les deux projets.

Le Sicoval a proposé que la desserte de Labège se fasse par la 3<sup>ème</sup> ligne de métro (TAE), jusqu'à La Cadène, et qu'une autre branche du métro relie le terminus actuel de la ligne B (Ramonville – Buchens) au Parc Technologique du Canal et à l'INPT.

Je suis au regret de vous confirmer ma position défavorable à l'idée d'une branche de métro reliant Ramonville Buchens – Parc technologique et INPT, et ce pour des raisons objectives : un coût plus élevé que pour le PLB pour une fréquentation faible de ce segment.

Par la présente, je réitère la proposition que l'exécutif de la Métropole vous a faite à partir du 19 février :

- une desserte de Labège – La Cadène en métro, par TAE, dès la mise en service de cette 3<sup>ème</sup> ligne en 2024.
- une desserte du segment Ramonville Buchens – Parc Technologique – INPT par téléphérique urbain dès 2021. Il s'agit là d'un mode de transport en commun très performant. C'est pour cela que nous l'avons choisi pour la desserte de la vitrine internationale de Toulouse Métropole que constitue l'Oncopole.

Je propose même que le chantier de TAE débute par Labège, dès 2019.

La proposition que nous faisons constitue, en fait, une sorte de fusion entre le projet TAE et la partie finale du projet de PLB.

Elle constitue une vraie avancée, positive.

En effet, elle va plus loin que :

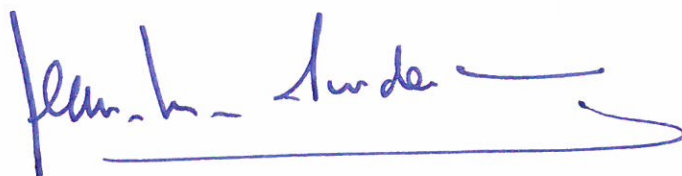
1. l'engagement électoral que j'avais pris auprès des Toulousains et pour lequel je suis mandaté : un terminus à Montaudran ;
2. le tracé de TAE présenté le 18 décembre dernier dont le terminus, situé à Montaudran (au niveau du site Airbus Défense and Space), faisait l'objet d'une option qui n'allait pas au-delà de Labège-Innopôle.

Enfin, compte-tenu des contraintes financières auxquelles le Sicoval est soumis, je vous confirme notre disponibilité pour étudier un modèle de financement plus adapté à la réalité budgétaire tant du Sicoval que des autres membres du SMTC et différent de celui bâti en 2011 pour le PLB.

J'espère que l'ouverture que nous faisons retiendra votre attention et celle des Élus du Sicoval, et que le dialogue se poursuivra entre nos deux collectivités pour s'accorder autour d'un projet de progrès pour les déplacements de nos territoires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement à vous,



Jean-Luc MOUDENC